

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le Vendredi 10 avril à 14 heures 30

sur performance de la SEVABEL de 14h30 à 18h30
Observations de M^{me} de la commission-enquêteur

Monsieur et Madame ⁽¹⁾ DENAS, propriétaire d'un appartement au Chalet Karina (ensemble chalets du Soleil), quartier Liberty 2000, nous faisons part de nos observations et réflexions suivantes :

- Recherches sur la copropriété liés aux travaux : passages d'engins de chantier de très fort tonnage sur la route des cimes, ~~de~~
- Troubles de la puissance pendant le déroulé du chantier (Étés 2027 et 2028)
- Préjudice économique pour une location de notre bien qui ne sera plus possible pendant la durée du chantier
- Sur plus de circulation sur l'étroite route des cimes pendant l'exploitation des gares G2 - G3
- Interrogation sur la réalisation de ce nouvel équipement qui pourrait entraver de nombreux projets immobiliers sur le secteur de Liberty 2000.

Nous développerons plus précisément ces observations par mail sur l'adresse dédiée

(1) Accompagnés de 3 autres copropriétaires

Monsieur HUDRY Romain, responsable des services électriques de la SEVABEL : Avis très favorable sur la réalisation de cette télécabine, et en point de vue Technique, que d'en point de vue développement de fleur ski sur le massif de la chambre ainsi que pour l'accès au village voisin : Vitesse d'exploitation de 7 m/s avec un très gros débit. A ne pas comparer avec la télécabine des Bruyères, l'embarquement en gare G2/G3 sera fleischfier grâce à la vitesse d'exploitation et les longueurs d'embarquement. L'affichage dynamique du nombre de places ~~no~~ vide dans les cabines sera réalisé grâce à des caméras et l'IA. Impatient de pouvoir commencer la réalisation de ce beau projet.

Raphaël LUZY
06 73 68 55 35

DGA Service des pistes vallée des Belleville
RL@SPBELLEVILLE.COM

A mon sens, le projet de Télécabine du Mont de la Chambre :

- répond à un enjeu stratégique majeur pour le domaine skiable
- apporte des améliorations déterminantes en matière de sécurité et d'exploitation.
- contribue à la fluidité globale des 3 vallées -
- s'inscrit dans une démarche de modernisation responsable.

Gilles Roux-Hollard RESPONSABLE PISTES MONTAINES ST MARIN
0748 15 72 44 gph@spbelleville.com

Pour moi, dans mes qualités de responsable piste et comme habitant des Belleville, ce projet est indispensable car

- il va permettre de pérenniser la qualité de notre domaine skiable en terme d'attractivité, de débit de nos équipements
- il va améliorer la qualité paysagère avec 1/3 de pylônes en moins, des bâtiments intégrés et la disparition de "vermes" que sont la salle hors sec et la Potonde au Sommet du 17^e de la Chambre.
- il améliorera les flux skieurs notamment au pied de la masse avec augmentation de l'espace ou se croisent différents flux et files d'attente, ce qui permettra une meilleure lecture de la zone et surtout moins de risque de collisions et de blesses
- les flux skieurs à l'intermédiaire seront aussi amplement améliorés, plus de besoin de punter un appareil pour prendre le suivant, montée en direct donc moins de croisements potentiellement accidentogènes.
- Cet appareil permettra aussi avec l'évolution climatique faisant remonter la limite de la neige, d'utiliser le 1^{er} tronçon comme un ascenseur vers le domaine skiable dans le futur.
- il permettra bien sûr de rester compétitif et de pérenniser notre modèle économique indispensable à la vie locale.

Enquête publique TC Mont de la Chambre

Date	Observations
13/04/2026	<p>"En tant que travailleur de la station mais aussi utilisateur régulier du domaine skiable, je soutiens pleinement le projet de télécabine. Cet équipement représente une réelle amélioration pour la circulation sur le domaine, en offrant un transport plus fluide, confortable et accessible à tous.</p> <p>La sécurité des cabines constitue un atout majeur, notamment pour les enfants, les débutants et les familles. Ce projet contribuera également à moderniser l'image de la station, tout en améliorant l'expérience globale des usagers."</p> <p>En vous remerciant Eddy Chatellet</p> <p>Envoyé depuis l'application Mail Orange</p>
15/04/2026	<p>Bonjour,</p> <p>Aucun souci pour ma part sur le projet du Mont de la Chambre Nouveau telecabine.</p> <p>Bien cordialement .</p> <p>Marie Francoise Lejeune</p>
15/04/2026	<p>Bonjour,</p> <p>Pour ma part je ne vois pas de remarque particulière sur ce projet !</p> <p>Une remarque cependant sur le dossier en lui-même :</p> <p>Il me semble que le dossier soumis à enquête ne prend pas en considération l'ensemble du projet puisque la gare G4 ne fait pas partie du dossier étant décrite dans un permis de construire différent !</p> <p>Pourquoi cette particularité ?</p> <p>Cordialement Patrice HUMBERT</p>

<p>16/04/2026</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Pisteur sur le secteur du Mont de la Chambre, j'ai eu l'occasion d'avoir une présentation du projet de la télécabine par la Sevabel qui est passée dans le poste de secours en mars.</p> <p>Je suis totalement favorable envers ce projet pour remplacer deux appareils désormais obsolètes avec de longues files d'attentes durant les vacances.</p> <p>Le choix d'une télécabine direct depuis le plateau de la Masse permettra de remonter rapidement et nous gagnera du temps de rotation.</p> <p>Il aurait peut-être intéressant d'intégrer notre poste de secours dans le futur bâtiment. Mais il faut dire que nous avons actuellement une bonne visibilité sur l'ensemble de la vallée depuis notre chalet actuel.</p> <p>Bonne soirée, Andy Villiod</p>
<p>16/04/2026</p>	<p>Bonsoir,</p> <p>Projet très important pour notre domaine skiable et notre destination.</p> <p>Travaillant dans le domaine je suis plus que favorable de voir naître un projet comme celui-ci !</p> <p>Le choix du télécabine me paraît être la meilleur des solutions au vue de la longueur entre le pied de la Masse et le sommet du Mont de la chambre.</p> <p>De plus pour un axe très fréquenté par les enfants et les débutants, le choix du télécabine est la meilleur option.</p> <p>Merci. Bonne soirée. Stephane Villiod.</p>
<p>16/04/2026</p>	<p>Bonjour.</p> <p>Merci de recevoir mon confirmation que je suis OK pour le projet remplacement de deux télésièges par la télécabine du Mont de la Chambre 1 & 2.</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>Lucy Chittenden</p>
<p>21/04/2026</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Excellente nouvelle, les liaisons 3 vallées vont être sensiblement améliorées. Le plateau sommital va être réhabilité et aménagé pour satisfaire la clientèle, bravo pour ce magnifique projet. J'adhère totalement.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Raphaël Guzzi Responsable service remontées mécaniques 73550 Meribel-Mottaret</p>

<p>21/04/2026</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Après avoir pris connaissance du dossier d'enquête publique relatif au remplacement des télésièges du Doron et du Mont de la Chambre par les 2 télécabines du Mont de la Chambre 1 & 2, je tenais à laisser un avis favorable sur ce projet à la fois en tant qu'utilisateur lambda mais aussi à la fois en tant que socio-professionnel des 3 Vallées.</p> <p>Le territoire des 3 Vallées constitue bel et bien une destination touristique majeure dans l'économie touristique hivernale de la France. Le nom des 3 Vallées est connu internationalement. Cette reconnaissance internationale reflète plusieurs facteurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le fruit du travail accompli depuis plusieurs générations par des hommes et des femmes du territoire qui font vivre tout un écosystème local, - une topographie idéale et des paysages somptueux pour procurer des expériences et des souvenirs inoubliables à tous les clients qui viennent s'évader, - une qualité de service optimale aussi bien en station que sur le domaine skiable. <p>De par le travail de réflexion et d'éco-conception déjà réalisé, ce projet s'insère parfaitement dans ces facteurs de réussite cités précédemment.</p> <p>Tous les aspects du projet (technique, environnemental, architectural et géotechnique) convergent pour répondre à long terme aux nouvelles attentes des clients et ainsi au développement durable du territoire des 3 Vallées.</p> <p>L'augmentation du débit permettra de palier au problème d'engorgement de la gare de départ G1.</p> <p>Les intégrations paysagères des bâtiments sont judicieuses et permettent également d'intégrer des espaces pour le public (sanitaires publics, espace lounge/pique-nique, terrasse panoramique) qui pourront être utilisés aussi bien en été qu'en hiver.</p> <p>De plus la possibilité de désaccouplement des tronçons et le renforcement à la tenue au vent apportent des solutions techniques intéressantes pour adapter au mieux l'exploitation de l'appareil selon les conditions météorologiques afin d'améliorer la disponibilité de l'appareil.</p> <p>Ce projet bien pensé représente un atout majeur pour le développement de l'ensemble du territoire des 3 Vallées.</p> <p>Jérémy Maillard Responsable Etudes travaux - Société des 3 Vallées Courchevel Méribel-Mottaret.</p>
<p>24/04/2026</p>	<p>Bonjour ,</p> <p>Nous sommes opposés au projet de remplacement des télésièges par un télécabine unique qui provoquera un débit inférieur (donc des queues interminables), un moindre confort car obligation de déchausser.</p> <p>Une télécabine est déjà présente aux Bruyères et provoque déjà ces difficultés (queues interminables ,obligation de déchausser ..).</p> <p>La même erreur a été faite côté Masse .</p> <p>Il faudrait mieux remplacer les télésièges existants par des 6 ou 8 places comme à Val Thorens (type Cascades).</p> <p>Comptant sur la prise en compte de notre demande ,</p> <p>Emmanuel et Virginie GARNIER 17 Oisans 73440 Les Menuires</p>

29/04/2026	<p>Étant retraité pisteur des Menuires et pratiquant encore occasionnellement le domaine skiable, je suis pour et très heureux qu'un projet comme celui-ci prenne place en plein centre du domaine skiable.</p> <p>J'ai hâte de voir cela se concrétiser !</p> <p>Merci beaucoup et bonne journée</p> <p>Jay Philippe</p>
04/05/2026	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Vous trouverez ci-après quelques réflexions personnelles concernant l'enquête publique en objet</p> <p>Ce projet est sans doute plus respectueux de l'environnement que d'autres comme les retenues collinaires ou la cyclo-route mais les dégradations occasionnées s'ajoutent à celles des projets antérieurs et futurs</p> <p>Aussi, malgré les efforts concernant la restauration de l'environnement de ce nouvel équipement, ceux-ci me paraissent insuffisants :</p> <ul style="list-style-type: none">-Déforestation : bien que les surfaces replantées soient supérieures aux surfaces défrichées, les plants ne deviendront des arbres notables que dans plusieurs décennies. Cela constitue un appauvrissement de la flore et de la biodiversité pendant cette période-Ee massifs béton restent en place constituant une dégradation définitive du paysage et des sols bien sûr cachée sous la neige en hiver mais très visible en été-Ea re-végétalisation ne reconstitue pas à l'identique des terrains naturels dégradés aux emplacements des anciennes installations ou pendant les travaux (terrassements, accès, etc.). Ces dégradations du paysage, des sols, de la végétation et de la biodiversité sont quasi définitives. On le constate aisément en comparant en été le vallon du Lou (miraculeusement préservé jusqu'à maintenant) avec les secteurs équipés de la vallée-Déblais et remblais : ceci est en fait une question : Comment sont traités les matériaux issus des démolitions (béton, métaux, etc.) ? Et quels matériaux sont utilisés pour les remblais et reprofilage de pistes ? <p>Dans un contexte de réchauffement climatique avéré où l'Europe est particulièrement affectée avec disparition des glaciers et importante réduction des surfaces enneigées, ce dossier semble bien optimiste quant à la durabilité d'un modèle basé en très grande partie exclusivement sur le ski. Ces lourds investissements sont préjudiciables à un développement plus diversifié, plus responsable et plus respectueux de l'environnement</p> <p>D'autre part, je souhaiterais connaître le cout, le mode de financement et la rentabilité attendue de ce projet</p> <p>Sauf erreur de ma part, les autorisations administratives et permis de construire ont été validés et le constructeur a été choisi. Toutefois, l'enquête publique n'est pas terminée. Mais n'étant pas familier de ces procédures, je suppose qu'il s'agit du déroulé normal et que ce projet peut encore être amélioré</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Michel Freland</p> <p>Propriétaire d'un appartement aux Menuires et y séjournant très fréquemment hiver comme été</p>

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet présenté a certes le mérite de "déferrailler" le secteur, d'offrir plus de débit au niveau du Doron des Belleville ainsi qu'un accès direct aux stations voisines de Méribel Mottaret et Val Thorens sans rupture de charge, voilà pour les points positifs.

Mais, au delà de l'obligation de déchausser devenant année après année toujours lassante pour les skieurs, il risque hélas surtout d'entraîner en l'état tel que défini:

- un déficit de débit fort préjudiciable à la clientèle au niveau de la station intermédiaire en raison du remplissage en aval des cabines (→on voit notamment ceci à l'intermédiaire des Bruyères mais aussi depuis les Allues vers Courchevel)

- l'obligation de rallier ledit point aval en saturant s'il en était encore besoin les pistes urbaines de mauvaise qualité permettant d'atteindre, au prix d'une expérience trop souvent désagréable, le point bas de la vallée

- un inconfort dans les cabines lié à la chaleur, aux gens optimisant leur temps de trajet en mangeant pour profiter au mieux de leur journée chèrement payée voire aux déplacements contraints pour faire de la place en intermédiaire, quand il n'y aura pas d'obstruction pure et simple de certains passages se positionnant d'emblée et délibérément en entrée de cabine comme on le voit sur les installations de ce type ailleurs sur le domaine

Le problème de saturation en intermédiaire pourrait être amendé par une solution technique, à savoir une optimisation du remplissage de ses cabines très poussée s'appuyant sur la technologie RFID, laquelle permet une adaptation en temps réel à la fréquentation (→cabines testant fermées en aval de chaîne pour permettre d'embarquer à l'intermédiaire, plus de cabine tournant sur le second tronçon pour absorber le très intense flux intermédiaire...).

Des solutions complémentaires pourraient aussi être mises en œuvre pour compléter ce nouvel axe fort, visant toutes à retravailler la répartition des flux skieurs:

- la création d'une liaison basse vers Val Thorens, d'où le funitel 3 Vallées offrirait secondairement l'accès "tout temps" vers Méribel par un téléporté arrivant au niveau de la bascule de Montaulever de l'ancien télésiège éponyme

- le remplacement de la télécabine "Bruyères 2" par un télésiège débrayable à gros débit arrivant vers le funitel de Thorens (→ pour désaturer le sommet du Mont de la Chambre) lequel autoriserait en prime les rotations en ski propre sur sa partie ensoleillée, enneigée mais hélas très sous exploitée (→pistes "4 Vents" et

04/05/2026

"Alpage Haut" + "Alpage Bas", tout le flux empruntant actuellement la piste bleue "Mont de la Chambre" saturée)

- l'enneigement artificiel des pistes "Pâturages Haut" (→venue du télésiège Sunny Express") et à sa suite celui de la panoramique et méconnue piste "La Chasse" hélas elle aussi sous exploitée depuis sa création alors qu'elle offre la possibilité de désaturer le futur intermédiaire des télécabines du Mont de la Chambre, de façon à disposer d'un axe vers Val Thorens bien plus opérationnel qu'il ne l'est en l'état

Je vous remercie, Monsieur le commissaire enquêteur, de m'avoir lu!

Cordialement,

G.ATTARD

Bonjour Madame, monsieur

Ce courriel en rapport avec le remplacement des télésièges existants du Doron et du mont de la chambre par une télécabine avec gare intermédiaire.

D'abord ces deux appareils sont vieillissants et nécessitent certainement des travaux d'entretien coûteux. Cette option d'une télécabine semble très pertinente afin de transporter les enfants beaucoup plus en sécurité que sur un télésiège, tant en ligne qu'aux gares d'embarquement et de débarquement.

Ensuite une utilisation par les piétons et beaucoup plus simple qu'avec un télésiège, sans avoir besoin de ralentir et presque arrêter l'appareil lors du débarquement.

L'éventuelle utilisation estivale est également plus facile pour toutes les raisons invoquées précédemment.

Idem pour transporter des « marchandises », plus facile que sur un télésiège.

Les nouvelles installations nécessitent moins de pylônes que les anciennes, d'où un aspect visuel et environnemental moins impactant.

Les garages à cabines évitent hors utilisation, d'avoir les sièges qui restent accrochés sur les câbles comme souvent sur les anciennes installations non pourvues de garage.

Ces nouveaux appareils sont souvent beaucoup moins bruyants.

Ils ont également un meilleur débit et vont dans le bon sens d'un remplacement plus moderne et adapté aux exigences de la nouvelle clientèle.

Voici pour les points positifs qui me viennent à l'esprit, le seul négatif et très minime voire anecdotique et humoristique, étant d'être obligé de déchausser les skis afin d'emprunter ces télécabines.

Bonne journée et cordialement.

Philippe GOUTTEFARDE

04/05/2026

<p>05/05/2026</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Après la réalisation réussie de la télécabine de la Masse en 2021, un nouveau projet réjouissant de télécabine sur le versant opposé du domaine skiable des Ménuires.</p> <p>Ce projet de télécabine du Mont de la Chambre 1 & 2 montre la volonté de la SEVABEL de prendre soin de ses clients en apportant confort, rapidité, débit et sécurité. Et également une disponibilité importante, plus particulièrement vis à vis du vent de plus en plus présent.</p> <p>L'investissement lourd consenti est à la hauteur des enjeux de fluidité du domaine sur un axe stratégique de déplacement qui est actuellement saturé. Le projet apporte également de nombreux services aux usagers à la gare intermédiaire. Ce qui n'est pas du superflu, mais un réel atout d'attractivité pour la destination.</p> <p>Les enjeux environnementaux sont pris en compte et respectés après des années d'études et sans doute de nombreux compromis constructifs.</p> <p>La construction sur 3 saisons de travaux permet également de limiter les impacts.</p> <p>En résumé, un projet réfléchi et raisonné qui apportera satisfaction à tous, clients et professionnels.</p> <p>J'émet donc un avis favorable.</p> <p>Salutations</p> <p>Nicolas POINCIGNON</p>
<p>06/05/2026</p>	<p>Bonjour</p> <p>Le Projet tel que prévu présente un important point négatif , à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la difficulté de monter à l'intermédiaire (comme nous pouvons déjà le voir à Bruyères 2) provoquera un engorgement au départ du TC par un afflux important de skieurs (déjà existant par Pointe de la Masse + Reberthy) avec un grand risque de collision. <p>Ce point négatif sera d'autant plus aggravé par l'augmentation non négligeable (!) du nombre de skieurs émanant des 2 projets immobiliers .</p> <p>Une réflexion urgente nous semble importante pour pérenniser une fréquentation optimum et conserver l'attrait de ce futur TC ainsi que celui du Pointe de la Masse</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Mr et Mme LE ROUX. Quartier Fontanette</p>
<p>07/05/2026</p>	<p>Bonjour,</p> <p>La futur tc du mont de la chambre est un beau projet structurant pour les Menuires, très bien pensé:</p> <ul style="list-style-type: none"> -grande amélioration des flux par rapport à la situation actuelle -rapidité du retour masse vers 3 vallées et donc mise en valeur aussi de ce secteur là -amélioration des possibilités pour les débutants et facilité de transport pour les enfants (par rapport au TS actuel) -belle intégration paysagère! -commodités améliorées: toilettes , espace détente -mise en valeur moderne de la vue sur les montagnes avec la terrasse panoramique (une vraie attente de nos clients) <p>Sandra Favre, monitrice de ski</p>

Travaux permanents du bureau - enquêteur
Mardi 29 avril de 8h30 à 12 heures

Le commissaire enquêteur

Alain VINCENT.

Mme Giacometti Marlène, Directrice de l'Office de tourisme des Neuvires & St Martin depuis 10 ans.

Au cœur de ma préoccupation: le client, les clients -
Hors 64% de la clientèle des Neuvires sont des familles -
Par ailleurs, le positionnement marketing des Neuvires, c'est "la valeur sure des destinations montagne" - Cela signifie qu'au cœur de mes préoccupations communes figurent: la sécurité, la fiabilité, la propreté, la Conscience, l'extrême qualité et l'expertise technique -

Par conséquent, le projet, avec une capacité supérieure, une meilleure résistance au vent, une facilité d'embarquement pour les enfants, répond parfaitement aux enjeux précédemment cités.

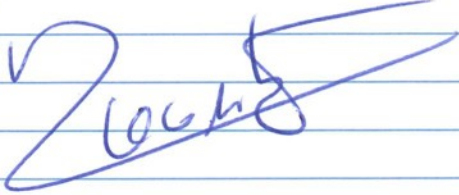
Par ailleurs, notre préoccupation commune concerne la répartition des flux sur le domaine skiable = 80% des skieurs ont pris 20% des pistes.
Le fait d'avoir cette nouvelle ligne permettra d'étendre l'attractivité de la Passe dans l'après midi grâce à un retour garanti et rapide par la nouvelle ligne du Nord de la Chambre.

De plus, les remontées actuelles du TSD ouest et TSD Nord de la Chambre sont parfois saturées et le Nord de la Chambre souvent arrêté en cas de vent.

Ce projet vient parfaitement en complémentarité de la passe et positionne stratégiquement les Menuires au cœur des 3 Vallées.

Enfin et pour terminer, cet appareil qui pourrait être ouvert l'été, serait un atout remarquable. - Même si aujourd'hui 12% des remontées ont lieu l'été, nous sommes mobilisés sur l'été (c'est aujourd'hui 30% du budget de l'Office de tourisme).

Je conclus par la belle intégration paysagère prévue - la réussite de la passe me fait dire que ce projet apportera moins de nuisances sonores et visuelles et un confort, une sécurité et donc une satisfaction client remarquable!



Mathieu HUSTACHE Directeur ESF LES Menuires.

Beaucoup d'atouts majeurs pour ce projet :

- Sécurisation des embarquements et des conditions de trajet pour nos clients débutants et notamment pour le jeune public (enfants)
- Augmentation du débit qui va offrir une expérience améliorée à nos utilisateurs. (+) de descente (+) de confort (-) d'attente.
- Cela permettra aux skieurs débutants d'utiliser la remontée et les piste vertes (+) tôt dans la semaine et ouvrira de perspectives (+) importantes aux novices.

Mathieu HUSTACHE (Suite)

- Les travaux d'aménagement des pistes et notamment d'élargissement de la piste de la montagnette permettra également aux skieurs débutants d'évoluer plus sereinement.
- L'utilisation de cette infrastructure sera également plus adaptée à nos animations nocturnes (descente aux flambeaux).
- Une ouverture anticipée de cette remontée permettra également d'acheminer les travailleurs sur les différents quartiers R 2000 et Bruyères. Cela évitera les problèmes de parking et de blocage de la route accédant à ces quartiers.

Je conclus en insistant également sur le fait que ce projet a très peu d'impact au niveau paysager et que les projections vont plutôt vers un embellissement des points de vue (notamment au départ et au sommet)

(du Mont de la Chambre)
Des conditions de ski et de pratique largement améliorées pour tous les utilisateurs de la station.

L'ESF de Remuire est donc très favorable à la réalisation de ce projet.

Mathieu Hustache

Directeur ESF Remuire



Laurence Rivallé (Directrice déléguée SEN Rénou' les Belleville)

La SEN Rénou' / Espace Propriétaires est l'entité dédiée aux propriétaires du territoire des Belleville, chargée de la politique de l'immobilier de loisirs (la belle saison & classement des meublés de tourisme, accompagnement à la rénovation via le dispositif F.O.R.I.L. pour la qualité de l'hébergement touristique, accompagnement à la mise en location pour les locuteurs particuliers, avantages propriétaires et organisation de rencontres propriétaires). Sur notre territoire, il y a une volonté politique de reconnaître le propriétaire comme un acteur et la SEN Rénou' est un prestataire au service des propriétaires.

Concernant le projet de la télécabine du Nord de la chambre, nous n'avons eu aucun retour de la part des propriétaires à ce jour.

En général, ceux-ci sont plutôt favorables aux améliorations des remontées mécaniques, ils ont choisi d'investir ici et sont très intéressés par l'évolution en tant qu'utilisateurs et aussi pour l'attractivité de la station. (valorisation de leur bien).

Pour l'hiver, le projet permettra sans aucun doute de désengorger le retour de la masse vers la croixette, il permettra aux non-skieurs de profiter des points de vue (attentes clients) et pour les propriétaires des fontanelles d'avoir moins de nuisances sonores & visuelles puisque le projet se positionne au dessus du télésiège actuel.

Pour l'été, avec le développement de la stratégie estivale il pourrait y avoir un intérêt pour répondre à la demande lorsque la fréquentation estivale sera plus importante (diversification estivale).

Les projets structurants comme celui-ci Laurence Rivallé, conditionnent toute une économie locale et contribue à l'attractivité du territoire.

Le commissaire enquêteur

Alain VINCENT

Cinq personnes se sont présentées à moi cherchant me pressions : deux d'entre elles Messieurs BIAVE et BOCARO, ne pouvaient pas attendre avaient leur contributions par mail.